

Licence Professionnelle - Mention « Activités juridiques : Métiers du droit privé »

Parcours « Contentieux-recouvrement »

Enseignements et contrôle des connaissances : 2025-2028

Version du 10/02/2025

Matières	Volume horaire de l'année (h) :					281,00	ECTS	60
	Organisation pédagogique		Barème			Examen terminal		
	TD	Cours	Semestre	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
<b>BCC1. Maîtriser les principes du recouvrement de créance en droit privé</b>								
<b>UE 1.1. Concepts fondamentaux de droit privé</b>			1		1	8	écrit	2h
1.1.1. Droit civil et recouvrement de créances		10,00						
1.1.2. Droit des affaires et recouvrement de créances		8,00						
1.1.3. Droit patrimonial de la famille et recouvrement de créances		8,00						
<b>UE 1.2. Grands principes de procédure civile</b>		15,00	1		1	4	écrit	1h
<b>UE 1.3. Techniques de garantie des créances (sûretés)</b>	20,00		1	1		4		
<b>UE 1.4. Cadres judiciaire du recouvrement de créance</b>			1		1	8	écrit	3h
1.4.1. Institutions juridictionnelles		8,00						
1.4.2. Droit des procédures collectives		15,00						
1.4.3. Droit du surendettement	15,00							
<b>UE 1.5. Cadres amiable du recouvrement de créance (MARL et techniques de négociation)</b>	18,00		1 et 2	1		6		
<b>BCC2. Mettre en œuvre le recouvrement forcé et les procédures spécifiques</b>								
<b>UE 2.1. Recouvrement forcé des créances</b>			2	1		8		
2.1.1. Mesures conservatoires	15,00							
2.1.2. Voies d'exécution	15,00							
<b>UE 2.2. Procédures spécifiques de recouvrement de créances</b>			2		1	8	écrit	2h
2.2.1. Droit des baux et recouvrement de créance		8,00						
2.2.2. Droit bancaire et recouvrement de créance		8,00						
2.2.3. Droit des assurances et recouvrement de créance		8,00						
2.2.4. Droit du travail et recouvrement de créance		8,00						
<b>UE 2.3 Principes éthiques et déontologiques</b>	8,00		1 et 2	1		2		
<b>BC3. Se positionner vis-à-vis des champs professionnels</b>								
<b>UE 3.1. Projet professionnel (1)</b>			1 et 2	2		5		
3.1.1. Préparer le projet professionnel collectif - <b>asynchrones</b>	30,00							
3.1.2. Méthode rapport collectif (soutenance et communication)	2,00							
3.1.3. Encadrement par groupe de 3 ou 4 étudiants (2)	4,00							
<b>UE 3.2. Rapport professionnel individuel (3)</b>			1 et 2		2	5	écrit + oral	
3.2.1. Alternance ou stage								504h
3.2.2. Préparer le rapport professionnel individuel- <b>asynchrones</b>	30,00							
3.2.3. Méthode rapport professionnel individuel (rédaction et soutenance)	6,00							
3.2.4 Suivi et préparation du rapport professionnel individuel (4)	4,00							
<b>UE 3.3. Communication</b>			1 et 2			2		
3.3.1 Communication professionnelle	8,00			1				
3.3.2. Anglais juridique	10,00			1				